

MESSAGE DU PRESIDENT DE LAUSANNE REGION

ASSEMBLE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2009 à ST-SULPICE

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire d'automne de Lausanne Région à St. Sulpice. Votre Bureau de coordination, ainsi que nos 5 collaboratrices, toujours assidus à la tâche, vous saluent très cordialement.

Permettez-moi d'adresser en préambule un salut tout particulier à Madame KLEIN, Préfète du district de Lausanne, ainsi qu'à Monsieur ROY, Préfet du district de ces lieux. Merci à Mme TIERY de la CVCI, M. MASSEREY du Centre Patronal, ainsi qu'à M. RODUIT de la Fondation le Relais de suivre nos débats. Les représentants des médias sont ici remerciés pour leur présence et pour leur compte-rendu à venir de nos débats.

Un nombre important de personnes nous ont écrit pour excuser leur absence. Je relèverai tout particulièrement celle des Municipalités de Poliez-Pittet et Jouxens-Mézery, retenus par d'autres obligations, ainsi que celle du Conseil d'Etat et autres personnalités attachées aux préoccupations de notre association. Quant à nos députés, plusieurs se sont annoncés avec quelques minutes de retard, séance du Grand Conseil oblige.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Jean-Charles CERROTINI. Syndic des Serpeliens.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Notre séance de ce jour, outre les objets statutaires, sera consacrée à un nouveau projet relatif à l'**écologie industrielle**. Après avoir pris connaissance d'un bref descriptif, votre Bureau de Coordination a suggéré à la Commission « déchets » de se saisir de ce projet et d'en analyser sa pertinence pour nos communes membres. Je ne vais pas « déflorer » le sujet, mais je suis persuadé que nos délégués auront d'autant plus de plaisir à étudier cet objet, sa réussite ne dépendant pas de décisions, je devrais dire de « non-décisions » cantonales. Merci aussi à M. LUTHI, président de la Commission, du bref compte-rendu qu'il nous fera sur le dossier « taxes déchets » qui, après avoir enflammé les esprits, brûle les doigts des élus qui s'en saisissent.

Notre Commission Toxicomanie vous a informé récemment sur l'étude « **Femmes en marge : un genre à part** », qu'elle a lancé. La question concerne les femmes toxico-dépendantes et les femmes précarisées. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les données sur cette problématique en aggravation constante sont manquantes. Une fois cette lacune comblée, une Journée de réflexion sera mise sur pied, à laquelle les communes de Lausanne Région seront associées. Date prévue : le 6 mai 2010.

Une autre action vient d'être portée sur les « fonds baptismaux » de notre association. Il s'agit du projet-pilote **DUO 15 – 18**, pour lequel vous avez alloué une somme de Fr. 80'000.----- dans le cadre du budget 2009. Cette action de notre Commission « Formation et emploi des Jeunes » est aussi saluée par les instances cantonales, qui y apportent un soutien logistique et financier. A l'instar de ce qui avait été fait par nos Commissaires à l'époque pour prévenir les ruptures d'apprentissage, gageons que l'opération DUO 15 – 18 débouchera sur un résultat apte à éloigner certains de nos jeunes du spectre de l'aide sociale comme seule porte d'entrée dans l'âge adulte.

Quant aux jeunes et moins jeunes de Lausanne Région et d'au-delà, ils vont pouvoir s'initier ce dimanche 4 octobre à **29 sports « Découvertes » dans nos 29 communes**. Alors, si ceux pour qui le sport commence « demain » (j'en fais partie ...), voilà une occasion rêvée de tester vos **Mouvements**. L'occasion de tester aussi le verre de l'amitié est garantie. Merci donc de faire un bel accueil à la Journée sportive régionale, organisée par votre Commission des Activités sportives.

Vous avez participé récemment, dans le cadre de vos réunions de secteurs, à la présentation par les instances lausannoises du projet de future **piscine couverte olympique**. Ce projet, je devrais dire ce serpent de mer vieux de 2 décennies, était conditionné par la votation lausannoise sur le maintien ou non du stade olympique à la Pontaise. Le Corps électoral a tranché : c'est non à l'initiative, donc oui à Métamorphose. N'en déplaise à un certain journaliste d'opinion, qui s'est spécialisé dans les « bons conseils » tout en « flinguant » sans état d'âme les projets de collaboration, il n'appartient pas aux communes de l'agglomération d'imposer leur vision urbanistique à la Ville centre. Prêcher aujourd'hui pour un **Parlement d'agglomération**, après avoir, il y a quelques années, dénigré les propositions constitutives émises par Lausanne Région, démontre un journalisme d'opinion à géométrie variable, nuisible au développement harmonieux de notre agglomération.

Ce « coup de gueule » m'amène tout naturellement au **PALM**. L'ordre du jour prévoyant une intervention de notre Secrétaire générale, de retour parmi nous après une 2^{ème} maternité réussie, je ne vais pas anticiper son intervention. Sachez néanmoins que Mme DARBELLAY va consacrer dès cet automne un peu de son précieux temps pour **analyser ce qui a été fait en matière institutionnelle pour créer des agglomérations en Suisse**, et surtout comprendre le pourquoi des échecs. Cette problématique est aussi au cœur des préoccupations de la Conférence tripartite sur les agglomérations, à laquelle M. BRELAZ et votre serviteur participent. M. le Conseiller d'Etat MERMOUD vient de céder son fauteuil au sein de ce cénacle à M. le Conseiller d'Etat LEUBA, pour qui le problème institutionnel d'agglomération est aussi une préoccupation. Dossier à suivre.

Une préoccupation majeure du PALM réside dans le mode du financement des travaux. Plusieurs réflexions sont en cours et nous les partagerons avec les présidents des schémas directeurs régionaux cet automne. Hormis la clé de répartition du coût des travaux par les communes, un autre point vital est à régler en toute priorité. Il s'agit de la **levée du moratoire édité par le Conseil d'Etat sur la participation cantonale aux travaux routiers sur les Routes cantonales, à l'intérieur des localités**. Ce moratoire fait courir un danger majeur à de nombreuses réalisations, particulièrement celles ne bénéficiant pas ou, très marginalement, des subventions de la Confédération. Ajoutez l'extension récente des RC à charge exclusive des communes, et vous prendrez la juste mesure du problème qui nous attend.

Il est toujours utile de rappeler cette vérité de La Palisse qui veut que « l'argent, c'est le nerf de la guerre ». Le PALM, comme les 4 autres projets d'agglomérations vaudois vont

nécessiter des engagements financiers de la part de certaines communes, en général déjà fortement sollicitées en matière de frais routiers, de transports publics et scolaires. Pour équilibrer un tant soit peu les charges entre communes vaudoises, la péréquation a « thématiquement » cet objet en instituant la couche « transports ». Alimentée par 4 des 13 points versés par les communes au fonds de péréquation, cette couche a montré sa pertinence. Par la diversité de ses communes membres, Lausanne Région représente un élément statistique fiable pour mesurer les effets de la péréquation.

C'est dans ce contexte que le Comité de l'UVC m'a proposé de participer aux **travaux de la plate-forme politique** réunissant des représentants du Conseil d'Etat, de l'ADCV et de l'UCV. Après plus de vingt « séances marathon » en vingt mois et presque autant de variantes de clé de répartition, je comprends pourquoi le Conseil d'Etat a exigé la plus stricte confidentialité sur les travaux menés, tant par les représentants des communes que de l'Etat. Aujourd'hui, je ne suis toujours pas un spécialiste de la péréquation, quand bien-même les finances communales me « parlent », mais j'ai définitivement compris que les omelettes sans casser des œufs, ça n'existe pas !

Mon rôle au sein du groupe de travail consiste à tenter, tant bien que mal, de mettre en perspective politique le résultat des multiples scénarii étudiés par les uns et les autres. Une première conclusion s'impose : à moins de garder le statut quo, il y aura des perdants, puisqu'il y aura des gagnants (encore une La Palissade !). Et l'Histoire avec un grand H nous rappelle que le porteur de mauvaises nouvelles doit succomber sous les coups de la hache. Qui sera le porteur ? Ils seront au moins deux, à savoir les 2 associations de communes. Mais rien n'est simple : il ne suffira pas de convaincre le Conseil d'Etat que la variante choisie est la moins mauvaise, à défaut d'être la meilleure qui n'existe pas, il appartiendra au Gouvernement cantonal de convaincre le Grand Conseil. Et là, ce sera une autre paire de manches, le débat « gauche-droite » pouvant dériver sur celui de « villes-campagne ». Je profite donc de cette tribune qui m'est offerte pour lancer un appel à la sagesse de tous les élus de nos communes membres : refusons toute déclaration péremptoire, telle celle de démissionner de l'une ou l'autre des associations de communes, ou encore de créer un nouveau groupe pour contrer les associations précitées. De la division émergera la prise de contrôle par l'Etat, qui nous imposera sa logique, que nous ne partageons pas, loin s'en faut, surtout en matière de répartition de la facture sociale, ferment de l'explosion de charges communales.

En résumé, depuis la bascule ETACOM et le passage de 33 à 50 % de notre participation à la facture sociale, le canton fait avec l'argent qu'il a, et pas avec celui qu'il espère, alors que les communes vaudoises doivent faire avec l'argent qu'elles espèrent, donc qu'elles n'auront bientôt plus, si la réforme de la péréquation venait à échouer !

Pour conclure, quelques propos plus optimistes relatifs à notre **Office de promotion économique**, qui est considéré comme un acteur majeur par les organismes institutionnels et économiques de notre canton. A ce titre, Lausanne Région a été associé à la mission vaudoise à Moscou, il y a quinze jours. Notre déléguée, Mme ROCHAT, et votre serviteur ont accompagné les 120 participants à cette opération promotionnelle. Nous avons particulièrement mis à profit ce séjour pour intensifier nos relations avec nos partenaires économiques vaudois, qui nous offrent gracieusement leurs compétences en matière d'appui à nos actions en faveur de l'emploi dans notre région. Le rapport de gestion 2009 reviendra de façon plus détaillée sur cette opération.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim